



CONSEIL DES ABÉNAKIS D'ODANAK

AVIS DE CONCOURS

| | |
|-----------------------------|--|
| TITRE DU POSTE : | Journalier(ère) aux travaux publics |
| DURÉE : | Permanent |
| HORAIRE DE TRAVAIL : | Temps plein (35 h/semaine) |
| ENTRÉE EN FONCTION : | Dès que possible |
| SALAIRE : | Échelle salariale entre 23,25 \$/h et 33,61 \$/h |

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité du ou de la directeur(trice) des travaux publics et infrastructures et sous la coordination du chef d'équipe des travaux publics, la personne titulaire du poste de journalier(ère) effectue l'entretien des installations, des immeubles et des équipements du Conseil, des voies et des terrains publics. La personne titulaire assume les principales responsabilités suivantes :

- Effectuer les travaux mineurs d'entretien et d'amélioration de tous les immeubles du Conseil. Au besoin, formuler des recommandations au chef d'équipe des travaux publics;
- Vérifier l'état des rues, des trottoirs, des fossés et des bornes-fontaines et effectuer les réparations nécessaires, selon le cas;
- Effectuer la réparation du matériel au besoin;
- Effectuer l'inspection et la conservation en bon état de fonctionnement des équipements manuels, mécaniques et électriques;
- Effectuer les réparations mineures sur les équipements manuels, mécaniques et électriques;
- Accomplir différents travaux manuels simples en lien avec l'entretien des terrains publics tels que la coupe du gazon, le raclage, le ramassage de feuilles mortes et de débris, etc.;
- Pelleter la neige bloquant l'accès aux bâtiments appartenant au Conseil, notamment les portes, trottoirs d'accès, sorties de secours, escaliers, etc., ou à tout autre endroit demandé par l'employeur;
- Effectuer toute autre tâche en lien avec le déneigement et/ou l'entretien hivernal des biens de la communauté;
- Effectuer du ménage sur les terrains après divers événements et/ou au garage des travaux publics;
- Aviser la direction générale et, selon le cas, le service de sécurité publique, lorsque des dommages aux biens collectifs sont constatés;
- S'assurer d'appliquer les consignes en matière de santé et sécurité au travail;
- À la demande du supérieur immédiat et/ou du chef d'équipe, effectuer toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Expérience pertinente en travaux publics, entretien général et/ou aide de terrain;
- DEP en entretien général d'immeubles ou en mécanique (atout);
- Connaissances en entretien mécanique (atout);
- Posséder un permis de conduire valide classe 5 et être disposé(e) à conduire des véhicules hors route (atout).

PROFIL RECHERCHÉ :

- Être disposé(e) à travailler et à se déplacer en milieu naturel (forêt, rivière, marais);
- Être disposé(e) à travailler en dehors des plages horaires conventionnelles;
- Habileté à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels;
- Être en bonne forme physique et avoir de l'endurance;
- Soucieux(se) de la protection et de l'entretien des biens collectifs.

À compétences égales, nous prioriserons l'embauche d'un(e) Abénakis(e) ou de membres des Premières Nations.

POUR POSTULER :

Postulez directement sur notre site carrière

C'est le moyen le plus rapide pour soumettre votre candidature.

jobs.glowinthecloud.com/conseil-des-abenakis-odanak



Vous pouvez également transmettre votre candidature par courriel :

Conseil des Abénakis d'Odanak

Courriel : rh@caodanak.com

104 rue Sibosis, Odanak (Québec), J0G 1H0

Date limite pour postuler : 13 mai 2026

Seules les candidatures retenues seront contactées.